

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

III – FINANCES :

3- Décision modificative n°1 (DM1)

Dans le cadre de la procédure du péril DUPUY sur la commune de Peyrusse-Grande, il est nécessaire d'abonder l'enveloppe prévue.

Le premier devis estimatif s'élève à 125 142,31 € TTC.

Les négociations sont en cours pour obtenir une meilleure offre.